RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

ARBORETUMS DE FRANCE

31 Décembre 2021

ARBORETUMS DE FRANCE
Fonds de dotation
Siège social : LES GRANDES BRUYÈRES
45450 INGRANNES

SIRET : 524 719 234 00022

*****

SOMMAIRE

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

COMPTES ANNUELS

ARBORETUMS DE FRANCE
Fonds de dotation
Siège social : LES GRANDES BRUYÈRES
45450 INGRANNES

SIRET : 524 719 234 00022

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2021

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Fonds de dotation ARBORETUMS DE FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fonds de dotation ARBORETUMS DE FRANCE à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er Janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les

entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres élus.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du Fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le Fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du Fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Orléans, le 22 Juin 2022

Le Commissaire aux comptes
ORCOM AUDIT,



Anne-Laure BRUN

Associée

ASSOCIATION BILAN ACTIF

ARBORETUMS DE FRANCE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2020

ACTIF	Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021			01/01/2020 au 31/12/2020
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	6 119	6 119		
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	200 333	174 417	25 916	25 916
Constructions	72 338	70 465	1 873	2 223
Installations techn., matériel et outil. ind.	22 532	19 424	3 108	4 882
Autres	9 214	7 286	1 929	2 577
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				90 000
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL (I)	**310 536**	**277 710**	**32 826**	**125 599**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	8 363		8 363	6 803
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	10 406		10 406	3 830
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	297 459		297 459	226 789
Charges constatées d'avance	1 329		1 329	345
TOTAL (II)	**317 558**		**317 558**	**237 767**
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**628 094**	**277 710**	**350 384**	**363 366**

ASSOCIATION BILAN PASSIF

ARBORETUMS DE FRANCE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2020

PASSIF

	Du 01/01/2021 au 31/12/2021	Du 01/01/2020 au 31/12/2020
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	240 100	240 100
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	-33 841	-163 276
Excédent ou déficit de l'exercice	78 782	129 435
Situation nette (sous total)	*285 041*	*206 259*
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	**285 041**	**206 259**
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	39 531	118 974
TOTAL (II)	**39 531**	**118 974**
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 869	4 278
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	20 943	32 815
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		1 041
TOTAL (IV)	**25 812**	**38 133**
Ecarts de conversion passif **(V)**		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**350 384**	**363 366**

AuB

ARBORETUMS DE FRANCE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2020

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20	Variation N / N-1 en valeur	en %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	288	43	244	566
Dont ventes de dons en nature	*113*		*113*	
Ventes de prestations de service				
Dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation				
Versements des fondateurs ou cons. dotation consomptible				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	114 945	111 697	3 248	3
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie	65 985	214 841	-148 856	-69
Contributions financières				
Reprises sur amorts, dépr., prov. et transf. charges				
Utilisations des fonds dédiés	28 974	34 397	-5 423	-16
Autres produits				-100
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**210 192**	**360 979**	**-150 787**	**-42**
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises	1 800		1 800	
Variation de stock	-1 560	36	-1 597	
Autres achats et charges externes	55 085	72 703	-17 618	-24
Aides financières	28 974	34 397	-5 423	-16
Impôts, taxes et versements assimilés	650	656	-6	-1
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	2 772	4 770	-1 998	-42
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés	39 531	118 974	-79 443	-67
Autres charges	4 092		4 092	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**131 343**	**231 536**	**-100 193**	**-43**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**78 849**	**129 443**	**-50 594**	**-39**
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				17
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)				**17**
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)				
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)				**17**

ARBORETUMS DE FRANCE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2020

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20	Variation N / N-1 en valeur	Variation N / N-1 en %
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	**78 849**	**129 443**	**-50 594**	**-39**
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	67	8	60	793
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	**67**	**8**	**60**	**793**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	**-67**	**-8**	**-60**	**-793**
Participation des salariés aux résultats **(VII)**				
Impôts sur les bénéfices **(VIII)**				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	**210 192**	**360 979**	**-150 787**	**-42**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	**131 410**	**231 543**	**-100 134**	**-43**
EXCÉDENT OU DÉFICIT	**78 782**	**129 435**	**-50 653**	**-39**
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL				
CHARGES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
TOTAL				
TOTAL	**78 782**	**129 435**	**-50 653**	**-39**

ANNEXE COMPTABLE

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Ces comptes annuels ont été établis le 31/12/2021.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

AnB

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	entre 8 et 20 ans
- Agencement et aménagement des constructions	10 ans
- Matériels et outillages	entre 3 et 5 ans
- Aménagements paysagers	entre 5 et 25 ans
- Installation et agenc.divers	entre 5 et 10 ans
- Matériel de bureau	entre 3 et 5 ans

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût de production.

Les stocks sont composés des livres sur les Magnolias et des Livres Plumes.

BENEVOLAT

Les contributions volontaires en nature ne sont pas significatives et leur montant ne peut pas être determiné de façon fiable.
A ce titre, elles ne sont pas comptabilisées.

CONVENTION DE PRISE EN CHARGE FINANCIERE

Selon la convention signée le 17 mars 2014, la gestion du parc est confiée à l'association Patrimoine naturel de France à compter du 1er avril 2014.
Le fond de dotation,Arboretums de France, s'engage à assurer l'équilibre financier de la gestion du parc à hauteur du budget établi.

AnB

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

ARBORETUMS DE FRANCE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2020

CADRE A	IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL**			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL**	6 119		
CORPORELLES	Terrains		200 333		
	Constructions — Sur sol propre		65 556		
	Constructions — Sur sol d'autrui				
	Constructions — Inst. générales, agencts & aménagts construct.		6 782		
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		23 098		
	Autres immos corporelles — Inst. générales, agencts & aménagts divers	*(1)*	94 644		
	Autres immos corporelles — Matériel de transport				
	Autres immos corporelles — Matériel de bureau & mobilier informatique		4 571		
	Autres immos corporelles — Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	394 983		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL			
		TOTAL GENERAL	401 102		
(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			*90 000*		

AB

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

ARBORETUMS DE FRANCE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2020

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions par virt poste	Diminutions par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	**TOTAL**				
	Autres postes d'immob. incorporelles	**TOTAL**			6 119	
CORPORELLES	Terrains				200 333	
	Constructions	Sur sol propre			65 556	
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons			6 782	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			566	22 532	
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers *(1)*		90 000	4 644	
		Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier			4 571	
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL		90 566	304 417	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL				
	TOTAL GENERAL			90 566	310 536	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

ARBORETUMS DE FRANCE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2020

CADRE A **SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		6 119			6 119
	TOTAL	6 119			6 119
Terrains		174 417			174 417
Constructions	Sur sol propre	65 449	107		65 556
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.	4 666	243		4 909
Inst. techniques matériel et outil. industriels		18 217	1 773	566	19 424
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	4 644			4 644
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	1 994	649		2 642
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	269 385	2 772	566	271 591
	TOTAL GENERAL	**275 504**	**2 772**	**566**	**277 710**

CADRE B **VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
	TOTAL							
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C	**Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices**	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

AnB

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières				
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients				
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée			
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)				
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	(3)	10 406	10 406	
	Charges constatées d'avance		1 329	1 329	
	TOTAUX		**11 735**	**11 735**	

Renvois
(1) Montant des
- Créances représentatives de titres prêtés
- Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

(3) Créances reçues par legs ou donations

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 329
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	**1 329**

PRODUITS À RECEVOIR

Dons 2021 pour 10 405.99 €

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	10 406
Disponibilités	
TOTAL	**10 406**

AuB

TABLEAU VARIATION DES FONDS PROPRES

ARBORETUMS DE FRANCE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2020

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres statutaires	240 100.22				240 100.22
Report à nouveau	-163 276.48		129 435.33		-33 841.15
Excédent ou déficit de l'exercice	129 435.33			129 435.33	
TOTAUX	**206 259.07**		**129 435.33**	**129 435.33**	**206 259.07**

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

ARBORETUMS DE FRANCE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2020

RESSOURCES PROVENANT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Variation des fonds dédies issue de	À l'ouverture de l'exercice montant global	Reports	Utilisations		Transferts	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
GENEROSITE DU PUBLIC	28 973.61		28 973.61				
GENEROSITE DU PUBLIC		39 530.82				39 530.82	
TOTAL	**28 973.61**	**39 530.82**	**28 973.61**			**39 530.82**	

ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES

Engagements	Exercice N	Exercice N-1
Sur apports		
Sur subventions de fonctionnement		90 000.00
Sur dons manuels	39 530.82	28 973.61
Sur legs et donations		
TOTAL	**39 530.82**	**118 973.61**

TABLEAU DE SUIVI DES LEGS ET DONATIONS

ARBORETUMS DE FRANCE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2020

LEGS, DONATIONS OU ASSURANCES-VIE

Faisant suite au leg reçu l'année dernière, il a été réalisée

- Des ventes de mobiliers par le commissaire priseur pour une valeur de 2 485.22 € à l'arrêté des comptes
- Le bien immobilier estimé à 90 000 € lors du leg, a été revendu 63 500 €

Produits	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article 213-9	2 485.22
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	63 500.00
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	90 000.00
Charges	**Montants**
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	90 000.00
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	
Solde de la rubrique	**65 985.22**

AcB

C. EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES GLOBALISÉ AVEC AFFECTATION DES RESSOURCES (CER)

ARBORETUMS DE FRANCE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMPARAISON AVEC l'exercice clos au 31/12/2020

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

Suivi des ressources collectées auprès du public

Il a été collecté auprès du public des dons manuels pour un montant de 114 545 €.

Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public et utilisées au cours de l'exercice

Sur la totalité des dons perçus

- 39 530,89 € ont été affectés à Patrimoine Naturel de France pour l'entretien du parc d'Ingrannes et pour la prise en charge des frais de l'ouverture de l'Arboretums des Barres . Il s'agit notamment des charges de personnel des employés du Parc, ainsi que les charges d'entretien et de rénovation du Parc.

- 240 € ont été affectés aux parcs en attente de rattachement , 1 800 € aux arboretums de France,

- 61 255,19 € ont été affectés aux frais de fonctionnement de la Fondation.

- 12 079,31 € ont été affectés aux frais de recherche de fonds correspondant aux dépenses de collecte.

C. EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES GLOBALISÉ AVEC AFFECTATION DES RESSOURCES (CER)

ARBORETUMS DE FRANCE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2020

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES			1 - RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
1.1. Réalisées en France			1.1. Cotisations sans contrepartie		
Actions réalisées par l'organisme	28 973.61	34 396.93	1.2. Dons, legs et mécénats		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			Dons manuels	114 945.39	111 697.30
1.2. Réalisées à l'étranger			Legs, donations et assurances-vie	65 985.22	214 841.18
Actions réalisées par l'organisme			Mécénats		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3. Autres ressources liées à la générosité du public	287.50	
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	12 079.31	13 227.72			
2.2. Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	48 053.60	60 175.07			
TOTAL DES EMPLOIS	**89 106.52**	**107 799.72**	TOTAL DES RESSOURCES	**181 218.11**	**326 538.48**
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	2 772.26	4 770.05	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	129 530.82	118 973.61	3 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	118 973.61	34 396.93
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	78 782.12	129 392.03	DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	**300 191.72**	**360 935.41**	**TOTAL**	**300 191.72**	**360 935.41**
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)		
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public		
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
Réalisées en France			Bénévolat		
Réalisés à l'étranger			Prestations en nature		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS			Dons en nature		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
TOTAL			**TOTAL**		

C. EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES GLOBALISÉ AVEC AFFECTATION DES RESSOURCES (CER)

ARBORETUMS DE FRANCE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2020

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

ARBORETUMS DE FRANCE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2020

A - Produits et charges par origine et destination	Exercice N		Exercice N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
Produits par origine				
Produits liés à la générosité du public				
Cotisations sans contrepartie				
Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	114 945.39	114 945.39	111 697.30	111 697.30
- Legs, donations et assurances-vie	65 985.22	65 985.22	214 841.18	214 841.18
- Mécénat				
Autres produits liés à la générosité du public		287.50		
Produits non liés à la générosité du public				
Cotisations avec contrepartie				
Parrainage des entreprises				
Contributions financières sans contrepartie				
Autres produits non liés à la générosité du public	287.57		43.30	
Subventions et autres concours publics				
Reprises sur provisions et dépréciations				
Utilisations des fonds dédiés antérieurs	28 973.61	118 973.61	34 396.93	34 396.93
TOTAL	**210 191.79**	**300 191.72**	**360 978.71**	**360 935.41**
Charges par destination				
Missions sociales				
Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme		28 973.61		34 396.93
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
Frais de recherche de fonds				
Frais d'appel à la générosité du public		12 079.31		13 227.72
Frais de recherche d'autres ressources				
Frais de fonctionnement	89 106.57	48 053.60	107 799.72	60 175.07
Dotations aux provisions et dépréciations	2 772.26	2 772.26	4 770.05	4 770.05
Impôt sur les bénéfices				
Reports en fonds dédiés de l'exercice	39 530.82	129 530.82	118 973.61	118 973.61
TOTAL	**131 409.65**	**221 409.60**	**231 543.38**	**231 543.38**
Excédent ou déficit	78 782.14	78 782.12	129 435.33	129 392.03

AuB

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 599
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**3 599**

AuB

HONORAIRES VERSÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES

ARBORETUMS DE FRANCE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2020

COMMISSAIRES AUX COMPTES

ORCOM AUDIT
2 avenue de Paris
45056 ORLEANS Cedex 1

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	3 457	3 373
TOTAL	**3 457**	**3 373**

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
PENALITES TF PENALITES TF	22	
PENALITES TF PENALITES TF	45	
Cession 24000000-1-MAISON HENRICHEMONT	90 000	
REPORT FONDS DEDIES PNF REPORT FONDS DEDIES S/GENEROSI	39 531	
VTE MAISON VTE MAISON		63 500
REPRISE FONDS REPORTES LIES AU REPRISE FONDS REPORTES MIES AU		90 000
DONS AFFECTE 2019 DONS AFFECTE.2020		28 974
TOTAL	**129 598**	**182 474**